

ELABORATION	REVISION
prescrite le : 27 février 2003	prescrite le : 26 mars 2009
arrêtée le : 22 septembre 2005	arrêtée le : 29 septembre 2010
approuvée le : 9 novembre 2006	approuvée le : 28 juin 2012
modifiée le : 28 juin 2007	

PIECE N° 3.1

PLAN DE ZONAGE

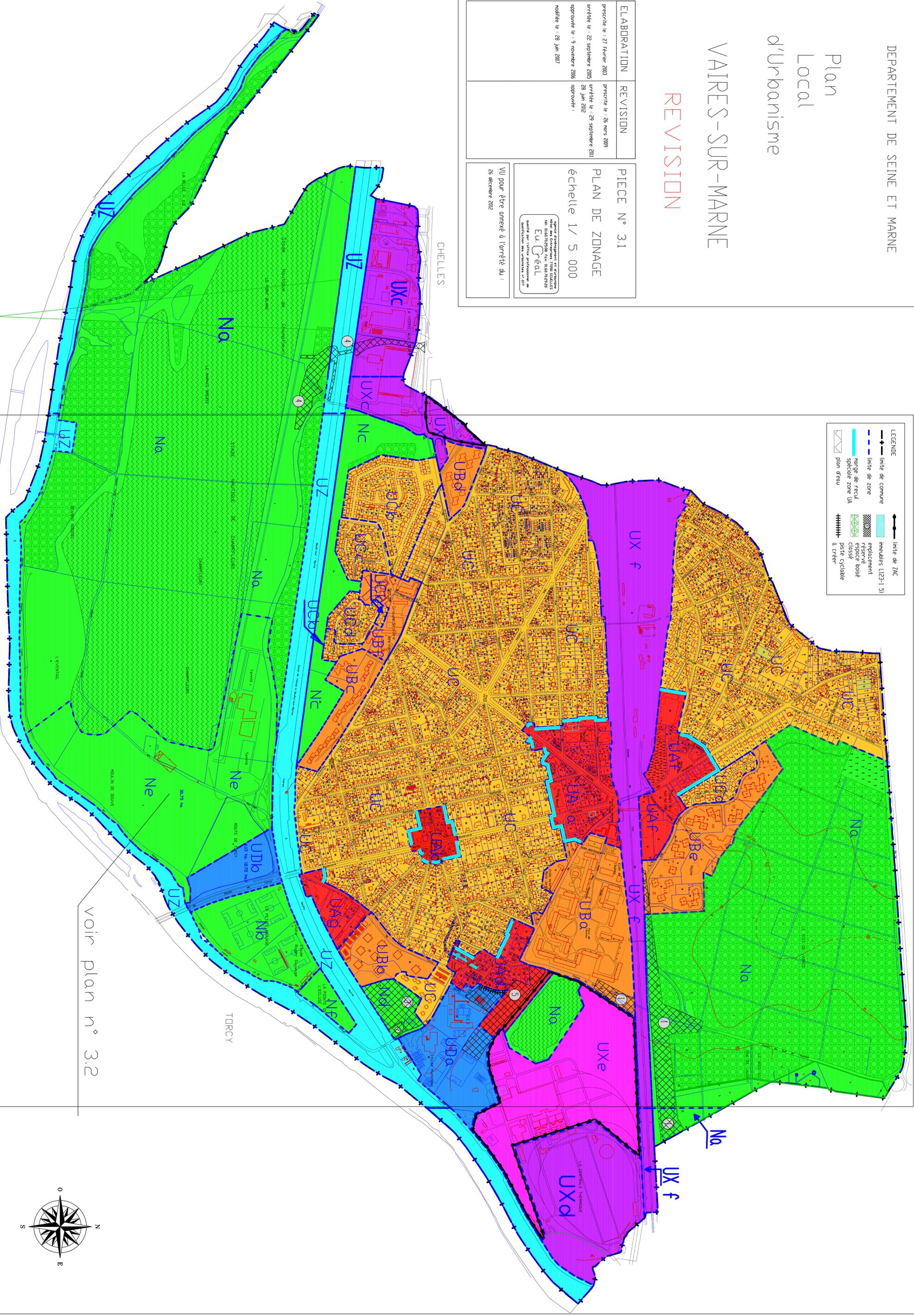
échelle 1 / 5 000

service urbanisme et architecture
 104 rue de Champagne 77200 VAIRES
 tél : 03 23 22 00 00 fax : 03 23 22 00 00
 Eu. C-peol
 inscrit par l'Ordre professionnel de
 qualification des architectes n° 077

VU pour être annexé à l'arrêté du :
26 décembre 2012

LEGENDE

	limite de commune		limites de ZAC
	limite de zone		emplacement essart essart boisé classé
	marge de recul spéciale zone UA		piste cyclable à créer
	plan d'eau		



voir plan n° 3.2

